



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

privatisation des aéroports

Question au Gouvernement n° 86

Texte de la question

PRIVATISATION DES AÉROPORTS

M. le président. La parole est à M. Robin Reda, pour le groupe Les Républicains. J'espère, monsieur Reda, que, quand vous poserez votre question, vos collègues de votre groupe et des autres groupes vous écouteront attentivement !

M. Robin Reda. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

En Île-de-France, plus de 5 millions de nos concitoyens sont chaque jour concernés par les nuisances aériennes.

En pleine torpeur estivale, la presse révèle des négociations avancées sur l'inéluctable privatisation des aéroports de Paris, Roissy, Le Bourget et Orly. Avec près de 100 millions de passagers annuels, nos aéroports parisiens sont des places stratégiques à l'échelle mondiale. Leur compétitivité repose évidemment sur leur modernisation et leur sécurité.

Cependant, cette privatisation inquiète légitimement les habitants et les élus des communes qui bordent ces aéroports,...

M. Jean-Luc Mélenchon. Ah oui ! À bas le capital !

M. Robin Reda. ...pour beaucoup concernées par des survols de faible altitude. La prise de contrôle de nos plates-formes aéroportuaires par un grand groupe industriel français laisse planer le doute quant à la prise en compte des nuisances environnementales.

M. Jean-Paul Lecoq. Il ne faut pas vendre !

M. Robin Reda. Seuls les riverains de l'aéroport d'Orly sont aujourd'hui relativement protégés par une réglementation fragile interdisant les vols nocturnes et limitant le nombre des mouvements à l'année. Le niveau de réglementation des mouvements aériens ne doit pas être sacrifié lors des négociations de la vente des aéroports.

M. Jean-Paul Lecoq. Comment ?

M. Robin Reda. Nous devons aller au contraire vers plus de régulation, empêcher l'exploitation de nouveaux couloirs aériens qui mettraient en péril les valeurs foncières des villes aujourd'hui épargnées par les survols.

Un député du groupe REM . Quelle est la question ?

M. Robin Reda. Le développement des aéroports ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie et de la santé des habitants, déjà fortement affectés par les nombreuses nuisances sonores et une qualité de l'air toujours plus médiocre.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous confirmer la privatisation imminente du groupe ADP ? Pouvez-vous vous engager à inscrire dans la loi le principe de protection renforcée des riverains des zones aéroportuaires, notamment en périphérie des grandes agglomérations ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et FI.*)

Mme Elsa Faucillon. Non, bien sûr !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je m'en voudrais de vous rendre complice d'un délit d'initié en vous donnant des informations confidentielles sur notre programme de cession d'actifs (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM*), que nous avons décidé d'engager avec le Premier ministre et le Président de la République.

Laissez-moi vous dire ceci : nous n'avons pas peur, sur ces bancs de l'Assemblée nationale, du mot « privatisation » ; il ne devrait pas vous faire peur non plus ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. - Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Ce ne sont pas des autoroutes !

M. Bruno Le Maire, ministre . Nous estimons que le rôle de l'État n'est pas de diriger les entreprises à la place des entrepreneurs : le rôle de l'État, c'est de préparer l'avenir de l'économie française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. - Exclamations sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Nous céderons des participations de l'État à compter du mois de septembre, tout au long des prochains mois, jusqu'à un montant total d'environ 10 milliards d'euros, pour alimenter un fonds visant à financer l'innovation de rupture, dans le secteur industriel en particulier.

Nous estimons en effet que l'argent de l'État, c'est-à-dire l'argent des contribuables français, sera mieux employé à financer...

M. Jean-Paul Dufrègne. L'ISF !

M. Jean-Paul Lecoq. Le CICE !

M. Bruno Le Maire, ministreles recherches sur l'intelligence artificielle, sur les nanotechnologies, sur les mobilités propres, plutôt qu'à percevoir des dividendes placés dans des entreprises. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Daniel Fasquelle. La question portait sur les aéroports !

M. Bruno Le Maire, ministre . C'est notre conception de l'État ; c'est notre conception du rôle de la puissance publique.

M. Fabien Di Filippo. Et STX ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Je tiens à vous rassurer : cela ne changera rien à la régulation qui touche les aéroports de Paris ou les aéroports français ! Ce ne sont pas les aéroports qui font la norme, qui font la loi et qui font les régulations : c'est vous, ici, sur les bancs de l'Assemblée nationale, et nous ne comptons pas changer cela ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Données clés

Auteur : [M. Robin Reda](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 86

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 août 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 août 2017](#)